

1. Engagement de la part du gouvernement provincial de financement pour l'Étape 2 du TLR

La Ville d'Ottawa, en partenariat avec les gouvernements de l'Ontario et du Canada, a lancé le processus d'approvisionnement de l'Étape 2 de son réseau de transport en commun rapide par train léger (TLR). L'Étape 2 aura pour effet de prolonger la ligne du TLR vers l'est, l'ouest et le sud. Elle permettra de réduire la durée des déplacements travail-maison des résidents et des familles d'Ottawa, elle contribuera à la réduction à long terme des gaz à effet de serre et elle appuiera la diversification économique de la ville. Le processus d'approvisionnement de l'Étape 2 du TLR comprend également le prolongement de la Ligne Trillium depuis South Keys jusqu'au centre-ville de Riverside Sud.

1.a. Votre parti entend-il respecter l'engagement du gouvernement de l'Ontario à verser à la Ville d'Ottawa 1,2 milliard de dollars pour le parachèvement de l'Étape 2 du TLR?

Oui.

Le dernier gouvernement conservateur a coupé dans le financement provincial consacré au transport en commun municipal ; pour sa part, Kathleen Wynne a refusé de restaurer ce financement. Les libéraux de Mme Wynne ont engendré une situation chaotique en politisant les décisions au sujet du transport en commun, rien que pour mieux servir les intérêts de leur parti et de leurs amis. Les demandes de financement sont approuvées de manière *ad hoc*, mettant les autorités municipales dans l'impossibilité d'établir des plans à long terme qui puissent garantir que les réseaux de transport en commun seront construits, voire élargis, de la manière qui mieux répond aux besoins de la population – tant en termes de trajets qu'en terme de types de véhicules utilisés.

Un gouvernement néo-démocrate remettra l'Ontario en mouvement, grâce à de meilleurs transports en commun et grâce à des ponts et des routes plus sécuritaires.

Nous honorerons l'ensemble des engagements actuellement en vigueur, conclus entre la province et la Ville d'Ottawa.

Le NPD restaurera la participation de la province aux coûts de fonctionnement du transport en commun municipal : ainsi, sous un gouvernement NPD, la province financera 50 % desdits coûts, en contribuant ainsi à améliorer le service et à rendre les tarifs plus abordables.

1.b. Votre parti entend-il respecter l'engagement du gouvernement de l'Ontario à verser à la Ville d'Ottawa 50 millions de dollars pour le prolongement de la Ligne Trillium depuis Bowesville au centre-ville de Riverside-Sud ?

Oui.

2. Engagement du gouvernement de l'Ontario à accroître la part de la taxe sur le carburant de la Ville

En 2017, le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'il accroîtrait la part de la taxe sur le carburant consentie aux municipalités de l'Ontario. Pour chaque litre de carburant vendu, en ce moment l'Ontario verse 2,0 cents aux municipalités afin de soutenir des améliorations à leurs réseaux locaux de transport en commun. À compter de 2019, l'Ontario augmentera graduellement le financement alloué à la part municipale de la taxe sur le carburant pour atteindre 4,0 cents par litre en 2021-2022, à savoir :

- 2,5 cents par litre en 2019-2020
- 3,0 cents par litre en 2020-2020
- 4,0 cents par litre en 2021-2020

En 2021, les versements à la Ville d'Ottawa devraient atteindre 73 millions de dollars à comparer à 36,5 millions de dollars en 2018, soit une augmentation moyenne d'environ 12,2 millions de dollars par année sur trois ans. Cette hausse planifiée permettra à la Ville de continuer d'investir pour répondre à ses besoins pressants en matière de transport en commun.

Votre parti entend-il respecter l'engagement du gouvernement de l'Ontario à accroître la part municipale des recettes de taxe sur le carburant de la province, comme décrit précédemment?

Oui.

Cela fait longtemps que le NPD lutte pour faire augmenter le financement des projets de transport en commun de l'Ontario. Tel qu'indiqué ci-dessus, il est également important de souligner qu'un gouvernement NPD s'engage à financer 50 % des coûts de fonctionnement du transport en commun et du transport adapté municipaux.

3. Engagement à financer le logement abordable

Le 30 avril 2018, les gouvernements du Canada et de l'Ontario ont annoncé avoir conclu une entente bilatérale dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement. En vertu de cette entente sur dix ans, plus de 4,2 milliards de dollars seront investis pour protéger, renouveler et accroître le logement social et communautaire dans la province et soutenir les priorités de l'Ontario en ce qui concerne la réparation, la construction et l'abordabilité des logements. Les gouvernements du Canada et de l'Ontario travailleront de concert à la conception et la mise en œuvre en Ontario de l'Allocation canadienne d'aide au logement. Cette nouvelle entente bilatérale appuiera la mise en œuvre à compter du 1^{er} avril 2019 d'un programme de financement à long terme et prévisible.

Votre parti entend-il respecter l'engagement du gouvernement de l'Ontario à l'égard de la Stratégie nationale du logement et du programme succédant au Programme d'investissement dans le logement abordable de l'Ontario?

Oui.

Andrea Horwath et le NPD estiment que le logement est un droit fondamental. Notre but est de nous assurer que chaque Ontarien-ne aura accès à un logement sécuritaire, salubre et abordable.

Le NPD respectera les engagements provinciaux en matière de logement en vigueur à l'heure actuelle. En outre, nous construirons 65 000 logements abordables au cours de la prochaine décennie. Andrea Horwath adhèrera à la Stratégie nationale en matière de logement qui financera la construction d'environ 20 000 unités, y compris des logements à but non lucratif et des coopératives d'habitation. Notre plan d'immobilisation sur dix ans prévoira des investissements supplémentaires pour bâtir les 45 000 unités restantes. Nous consacrerons au secteur des coopératives d'habitation 3 millions de dollars en fonds de capitaux de démarrage.

Votre parti appuie-t-il le maintien des deux programmes provinciaux suivants annoncés récemment :

- (1) Le programme de remise sur les redevances d'aménagement en vertu duquel Ottawa recevra 18,5 millions de dollars sur 5 ans pour la construction de logements locatifs dans les secteurs privés et à but non lucratif [?]**

Oui.

- (2) Le programme Logements pour de bon en vertu duquel Ottawa a reçu 11,3 millions de dollars en financement de fonctionnement et 19 millions de dollars en financement d'immobilisation pour la construction de nouveaux logements avec services de soutien destinés aux personnes ayant des handicaps physiques et souffrant de problèmes de santé mentale [?]**

Oui.

Selon le Rapport annuel 2016 du Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario, « il y a une pénurie importante de logements avec services de soutien en Ontario¹ ».

Andrea Horwath et le NPD investiront dans 30 000 nouvelles unités de logement avec services de soutien pendant les 10 prochaines années, en commençant par consacrer 1,4 milliards de dollars à la construction de 12 000 unités de logement avec services de soutien pendant son premier mandat. Cette démarche s'inscrit dans les recommandations du Conseil consultatif pour le leadership en santé mentale et en lutte contre les dépendances, ainsi que dans les recommandations allant dans le même sens d'autres organismes de premier plan dont la mission est de promouvoir la santé mentale.

Cet engagement est trois fois plus important que celui présenté par les libéraux de Kathleen Wynne dans leur budget de 2018. Par ailleurs, nous prendrons en charge les suppléments au loyer et les coûts du personnel de soutien.

4. Soutien aux soins de longue durée

Le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à verser 300 millions de dollars de plus sur trois ans pour les soins de longue durée, à commencer par 50 millions en 2018-2019 afin d'embaucher une infirmière autorisée dans chaque établissement de soins de longue durée et d'augmenter à quatre heures par jour les soins personnels fournis à chaque résident d'ici 2022.

Votre parti entend-il respecter l'engagement du gouvernement de l'Ontario à financer des soins plus directs et personnalisés pour les résidents des établissements de soins de longue durée de la province ?

¹ Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario, *Rapport annuel 2016*, vol. 1, Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2016, p. 460. Le document est disponible en ligne à l'adresse que voici : www.auditor.on.ca/fr/content-fr/annualreports/arreports/fr16/2016AR_v1_fr_web.pdf.

Oui.

Andrea Horwath et le NPD savent que, trop souvent, les établissements de soins de longue durée manquent à leur devoir de protéger la dignité, la santé, et jusqu'à la sécurité de celles et ceux qu'ils hébergent.

Au cours des cinq prochaines années, nous créerons et financerons 15 000 nouveaux lits de soins de longue durée, ce qui portera le nombre de lits à 40 000 d'ici 2028. Notre investissement visera à élargir le secteur municipal et à but non lucratif, afin que les fonds soient destinés aux soins aux patient·e·s plutôt qu'aux profits. Cela comprendra l'investissement dans des soins culturellement congruents, grâce auxquels les personnes âgées puissent avoir accès à des soins dans leur propre langue, à des plats qui leur soient familiers, et à des activités qu'elles connaissent et qui leur plaisent.

De plus, Andrea Horwath et le NPD remettront en vigueur des normes minimales ayant force de loi pour encadrer les soins que chaque résident·e d'un établissement de soins de longue durée doit recevoir. Ces normes stipuleront notamment que chaque résident·e d'un établissement de soins de longue durée a droit à un minimum quotidien de quatre heures de soins directs. Un gouvernement NPD consacrera au secteur des soins de longue durée le financement nécessaire afin de créer les conditions de possibilité pour la mise en œuvre de ces normes.

Nous appuierons le travail des associations de santé locales, afin de favoriser la création de programmes communautaires pour les plus vulnérables, et nous travaillerons de concert avec les fournisseurs de soins de longue durée, afin de nous assurer que les résident·e·s desdits établissements auront accès à des soins dentaires complets et financés publiquement.

5. Maintenir les ententes de transfert de responsabilité

Le gouvernement de l'Ontario a amorcé en 2008 le transfert de responsabilité en matière de services sociaux pour environ 1,5 milliard de dollars. Ce programme a été mis en œuvre et a permis à la Ville d'Ottawa d'économiser approximativement 25 millions de dollars par année.

Je suis certain que vous conviendrez qu'il est plus sensé de financer les services sociaux prescrits par la province à partir des recettes provinciales plus substantielles et diversifiées qu'à partir des taxes foncières municipales.

Personnellement, êtes-vous d'accord que le gouvernement de l'Ontario maintienne comme prévu ce transfert de responsabilité ?

Oui.

Votre parti politique s'engage-t-il à maintenir ce programme de transfert de responsabilité ?

Oui.

L'Ontario subit encore les effets néfastes engendrés par la décision du gouvernement conservateur de se décharger de ses responsabilités de dépense sur les municipalités – et ce, à hauteur de milliards de dollars. Sous le gouvernement libéral de Kathleen Wynne, les municipalités en sont encore à acquitter des dépenses qui jadis étaient de responsabilité provinciale, dont les logements sociaux, les services ambulanciers, le transport en commun, et l'entretien des tronçons d'autoroute situés à l'intérieur des villes.

Andrea Horwath et le NPD offriront du changement pour le mieux, en renforçant le virage initié en 2008. Le NPD ne mésestime pas l'importance vitale des gouvernements locaux : ce sont eux qui sont au plus près des gens et qui mettent à leur disposition les services et les infrastructures dont les gens dépendent dans leur vie de tous les jours. Ainsi, nous saurons traiter les gouvernements locaux avec le respect qu'ils méritent.

Andrea Horwath et le NPD mettront fin aux politiques méprisantes au moyen desquelles des gouvernements conservateurs et libéraux successifs se sont déchargés de leurs responsabilités sur les gouvernements locaux. Nos politiques déboucheront sur un partage équitable des responsabilités, y compris en matière de transport en commun, de logement et de coût des services de garderie. Ainsi que nous l'avons signalé, un gouvernement NPD couvrira 50 % des coûts de fonctionnement du transport en commun et du transport adapté. Qui plus est, nous honorerons nos obligations en couvrant un tiers des dépenses correspondant aux travaux de réfection des logements sociaux, et nous restaurerons le financement du Fonds de partenariat avec les municipalités.

Nous tenons aussi à préciser que le NPD comprend très bien à quel point serait inadéquate une politique municipale qui, par trop uniforme, ne prendrait pas en compte les caractéristiques distinctives de chaque municipalité ontarienne. Voilà pourquoi nous mettons en œuvre des politiques et des mesures qui répondent aux particularités de chaque entité municipale, en tenant compte des besoins et des défis uniques auxquels font face les petites collectivités, et en donnant plus de pouvoir aux villes et aux métropoles.

6. Infrastructure traditionnelle

Les résidents comprennent qu'au cours des sept dernières années le gouvernement provincial ait concentré beaucoup de ses énergies sur l'infrastructure du transport en commun, laquelle avait besoin d'un effort de rattrapage important. À présent, les résidents nous demandent d'accorder de cette attention aux autres besoins de notre infrastructure bâtie. On entend dans les réunions publiques ou dans nos conversations informelles qu'il faut faire plus pour améliorer l'état de nos routes, de nos infrastructures, de nos bâtiments et de nos parcs.

Les lacunes en matière d'infrastructure sont un défi d'importance pour les municipalités à l'échelle du pays. Chaque milliard investi dans la nouvelle infrastructure générera 10 000 années/personnes en emplois dans Ottawa, y compris 5 500 nouveaux emplois dans le secteur de la construction.

Votre parti consultera-t-il les municipalités de l'Ontario sur le besoin d'établir un programme d'infrastructure traditionnelle pour les routes, les ponts, les autoroutes et les installations cyclables et piétonnières ?

Oui.

Les collectivités de partout à travers l'Ontario ont pu constater l'impact de décennies de coupures aux services publics. À ce point de vue-là, les exemples les plus visibles sont les routes, les écoles, ou encore les hôpitaux ayant un besoin urgent de réparations.

Le NPD de l'Ontario veillera à ce que les coûts du transport en commun, des hôpitaux et des écoles restent stables. Afin d'assurer un encadrement raisonné des dépenses en infrastructures, un gouvernement NPD basera ses décisions en matière de planification et d'approvisionnement sur l'intérêt public à long terme, et non pas sur les besoins d'entités financières en quête de profit.

Le NPD estime que l'infrastructure est un bien public et qu'en tant que telle elle devrait servir l'intérêt public.

Ainsi, nous investirons plus de 180 milliards en infrastructure, et nous nous assurerons que l'infrastructure reste dans le giron public, en évitant les partenariats publics-privés. De plus, nous élargirons les Ententes sur les avantages communautaires, en en faisant une partie intégrante de tous les projets d'infrastructure. Ces ententes permettent aux apprenant·e·s ontarien·ne·s d'accumuler de l'expérience, et aux entreprises d'être des

fournisseurs desservant les besoins du projet en biens et services. Fait nullement négligeable, les ententes permettent aussi d'établir des normes, tant en termes d'efficacité qu'en termes de résistance des constructions au climat.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, nous restaurerons le financement du Fonds de partenariat avec les municipalités, en permettant ainsi aux gouvernements locaux d'établir des plans à long terme. Nous n'omettrons pas non plus de travailler avec les municipalités dites « de palier inférieur », afin de nous assurer qu'elles auront accès à du financement pour leurs priorités locales de première importance.